

Accompagnement

Mise à niveau logistique : PME, à vos projets !

La première phase du programme de mise à niveau logistique est enclenchée avec l'appel à candidature aux PME souhaitant en bénéficier. «PME Logis» s'adresse aux logisticiens et chargeurs en fonction du chiffre d'affaires réalisé. Le programme, qui court jusqu'en 2022, cible 600 petites et moyennes entreprises et offre un soutien technique et financier.

C'est parti pour le programme de mise à niveau logistique des PME, «PME Logis». L'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL) a lancé un appel à candidature aux PME désirant bénéficier de ce programme dont l'objectif est de rehausser le niveau des pratiques et des compétences logistiques au sein des entreprises. L'appel à candidatures s'adresse aux opérateurs logistiques (prestataires de services logistiques, commissionnaire de transport, opérateurs de messagerie et transporteurs routiers) réalisant un chiffre d'affaires entre 3 et 200 millions de dirhams. Les chargeurs (industriels, distributeurs et grossistes) dont le chiffre d'affaires est compris entre 50 et 200 millions de dirhams peuvent également prétendre à ce dispositif. Selon le régulateur logistique, l'accès des PME au financement est ouvert durant toute la phase du programme (2017-2018). «PME Logis» a été lancé en octobre dernier. Cette première phase cible quelque 600 PME pour une enveloppe de 63 millions de dirhams. Une convention de partenariat actant le programme a été signée le 4 octobre dernier par les ministères de l'Équipement et de l'Économie, la CGEM, la Fédération du transport et de la logistique, le Giac Translog et l'Agence marocaine de développement de la logistique (AMDL).

«PME Logis» s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie logistique nationale et particulièrement son axe afférent au développement d'acteurs logistiques performants et intégrés. Le programme offre donc aux PME plusieurs possibilités d'accompagnement technique et financier notamment dans le diagnostic de la fonction logistique au sein de l'entreprise, le déploiement de projets d'ex-



Le programme offre aux PME plusieurs possibilités d'accompagnement technique et financier.

ternalisation logistique et le développement des systèmes d'information logistiques. À cela s'ajoutent les certifications et la formation dans les métiers dédiés. Il est prévu sur la période 2017-2021 avec donc une première phase 2017-2018. «Nous ambitionnons à travers ce programme de faire émerger une offre de services logistiques performante adaptée aux besoins des PME et favoriser le développement et la qualité opérationnelle des opérateurs logistiques. Il s'agit également de renforcer les compétences logistiques des ressources humaines», souligne l'AMDL. Pour garantir une «bonne» gestion du programme, un manuel de procédures de mise en œuvre a été établi. Le tout assorti d'une plateforme électronique permettant de gérer l'interaction entre les différents intervenants. Un guide utilisateur a été également élaboré décrivant les processus de dépôt et de suivi des dossiers des demandes de référencement des cabinets et celles d'accès au financement des PME. La plateforme informatique sert à automatiser les processus de dépôt des dossiers et à traiter les demandes de référencement des cabinets et d'accès au financement des PME. Elle permet entre autres le dépôt et suivi du traitement des dossiers de référencement, le suivi du traitement des dossiers d'accès au programme et le suivi du traitement des dossiers de paiement. ■

Le programme
couvre la
période 2017-
2021 avec
une première
phase 2017-
2018.

Saïd Naoumi